

Réf: Dossier N° 045061

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KMC GARAGE AUTO »

Siège social Abidjan, Koumassi, BIA-SUD DERRIERE LA  
STATION SHELL, Lot 104, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KMC GARAGE AUTO »

Objet : MECANIQUE AUTOMOBILE, ELECTRONIQUE, TOLERIE; TAPISERIE; PEINTURE; CARROSSERIE, LOCATION DE VEHICULES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, BIA-SUD DERRIERE LA  
STATION SHELL, Lot 104, Ilot 12

Dirigeant(s) : M COULIBALY KLOTALI CLAVER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04617 du 03/12/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30202/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

